

Ottawa limite la pollution des navires de croisière

Dossier de la rédaction de H2o
 Avril 2022

La pollution engendrée par les navires de croisière sera réduite grâce à de nouvelles mesures annoncées par Transport Canada. Des environnementalistes se demandent si cela sera suffisant. « La Colombie-Britannique est prise en sandwich entre deux juridictions, l'Alaska et l'État de Washington, qui ont des règles strictes, des limites de pollution rigoureuses ainsi que des mécanismes pour assurer que soient appliquées ces réglementations », constate Anna Barford, militante au sein du groupe environnemental Stand.earth. Avant cette semaine, il n'existait pas d'exigence visant exclusivement les navires de croisière, à l'inverse des États voisins de la Colombie-Britannique. Transport Canada a mis fin à cette disparité, interdisant les déversements des eaux grises, provenant notamment des éviers et des machines à laver, et des eaux usées découlant des toilettes à moins de 3 milles nautiques des côtes. « Cet élément important de notre secteur touristique peut maintenant tracer une voie plus propre pour les eaux côtières spectaculaires du Canada », a affirmé le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Joyce Murray, dans un communiqué de presse. Le gouvernement se fie, pour l'instant, au secteur des croisières pour le respect de ces mesures. Cela ne suffit pas pour protéger le littoral « contre les entreprises malhonnêtes, comme la société Carnival, condamnée à plusieurs reprises par le gouvernement fédéral américain pour avoir déversé des déchets », maintient la militante environnementale Anne Barford. « Ces mesures sont volontaires et, en l'absence de réglementation obligatoire et d'observateurs à bord, l'industrie des croisières continuera fort probablement à effectuer des déversements illégaux et à traiter les côtes comme leur cuvette de toilettes. » Ces véritables villages flottants produisent et peuvent déverser 147 milliards de litres d'eau souillée chaque année au Canada, soit l'équivalent de 59 000 piscines olympiques, selon une évaluation du Fonds mondial pour la nature. Environ 10 % de ces déversements se feraient dans les zones canadiennes protégées, selon le rapport.

Anna Barford déplore également le manque de contraintes concernant les eaux contaminées issues des systèmes d'épuration. « Ce flux représente plus de 90 % des déchets provenant des navires de croisière », explique-t-elle. Installés sur ces paquebots géants, des systèmes qui permettent d'éliminer le soufre libéré dans l'atmosphère par les carburants. Toutefois, il y a un contre-coup sur les océans, d'après un rapport de l'International Council on Clean Transportation. Celui-ci indique que les eaux usées issues de ces épurateurs contribuent à l'acidification des océans, notamment dans les habitats des coraux en Colombie-Britannique. Le Port de Vancouver a donc récemment annoncé une réglementation interdisant aux navires de rejeter les eaux usées générées par ces épurateurs. Un signal clair pour les navires de croisière, selon Anne Barford, qui estime qu'elle devrait être adoptée à l'échelle nationale, car la plupart des déversements provenant des navires ont lieu dans les eaux territoriales, alors que le navire est en route. En Norvège, des réglementations strictes permettent la protection des fjords, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, très populaires auprès des croisiéristes. Celles-ci sont imposées par l'autorité maritime norvégienne qui peut imposer des amendes pour violation et peut ordonner au navire de cesser la violation, assure Marit Nilsen, la responsable des communications de cette dernière. En 2018, le pays a également adopté une résolution visant à mettre fin aux émissions de carbone de ces bateaux dans les fjords d'ici 2026. La réponse du secteur des croisières est mitigée, selon l'autorité maritime norvégienne, mais permet d'encourager le développement de solutions. « La réglementation sur de petites zones montre qu'elle pourrait être introduite sur un plus grand territoire avec un marché plus vaste et peut déclencher davantage d'innovations », fait remarquer Marit Nilsen, responsable des communications de l'Autorité maritime norvégienne. « Lorsque l'industrie est poussée à l'amélioration, on constate qu'il y a beaucoup d'innovations et de nouvelles démarches intéressantes », conclut Anne Barford sur une note optimiste.

Camille Vernet - À Radio-Canada